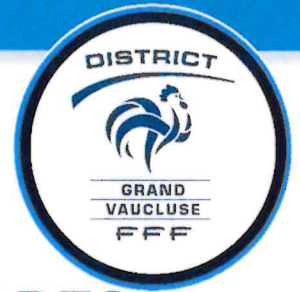


ADMINISTRATION



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Mercredi 24 Avril 2024

Présents : M.MOUHET (Président) – Mmes BLANC, GONDRAN, GUEGUAN – MM. ROCHER

Assiste : M.THERME

La Commission de surveillance,

Saisie par le Comité de Direction du District Grand Vacluse, dans son procès-verbal en date du 08 avril 2024, qui charge la Commission de céans d'encadrer les élections du Comité de Direction et de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour le District Grand Vacluse,

Rappelle que l'Assemblée Générale Elective, pour l'élection du Comité de Direction et l'élection de la délégation de District aux Assemblées Générales de Ligue pour le District Grand Vacluse, se tiendra **le samedi 29 juin 2024 à Gigondas**.

Conformément aux Statuts du District Grand Vacluse, les élections seront effectuées par vote électronique, en présence physique des électeurs.

Les appels à candidatures seront publiés sur le site internet du District Grand Vacluse, **le lundi 29 avril 2024**.

La C.D.S.O.E. fixe les modalités de la campagne électorale à venir :

- **Déroulement de la campagne** : La campagne électorale s'ouvre dès l'ouverture de l'appel à candidature et prendra fin **le vendredi 28 juin 2024 à 18h00**.

- **Programme des candidats** : chaque candidat pourra faire connaître officiellement son programme aux membres de l'Assemblée Générale au moment de l'envoi de la convocation.

Les candidats sont ainsi invités à transmettre à la Commission de Céans un document au format PDF d'une taille maximale de 3 Mo avant **le mardi 11 juin 2024 à 18h00** à l'adresse courriel suivante « secretariat@grandvaocluse.fff.fr ».



L'utilisation du logo et de tout élément de la charte graphique du District est interdite.

- **Présentation orale des candidats** : le jour de l'Assemblée électorale, chaque candidat disposera d'un temps de parole limité à cinq minutes avant qu'il soit procédé au vote.

La C.D.S.O.E procédera à un tirage au sort pour définir l'ordre de présentation orale des candidats, dont la liste serait régulière, le jour de l'Assemblée.

Le Président de séance

M. Maurice MOUHET

Le secrétaire de séance

M. Lionel ROCHER